

DÉPARTEMENT DE LA SOMME  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

# FONDS DE L'INSPECTION ACADEMIQUE

AFFAIRES GÉNÉRALES ET  
ORGANISATION DU LYCÉE DE JEUNES FILLES D'AMIENS

---

1936-1958

Répertoire numérique détaillé

**130 W**

établi par  
Aurélie CARON, Secrétaire de documentation,

sous le contrôle scientifique de  
Arnaud ESPEL, Attaché de conservation du patrimoine,

et sous la direction de  
Élise BOURGEOIS, Conservateur du patrimoine, directrice adjointe

*Amiens, avril 2016*

# SOMMAIRE

---

<b>Introduction</b>	<b>page 3</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>page 7</b>
<b>Sources complémentaires</b>	<b>page 8</b>
<b>Plan de classement</b>	<b>page 9</b>
<b>Répertoire numérique détaillé</b>	<b>page 10</b>
<b>Table de concordance</b>	<b>page 16</b>

# INTRODUCTION

---

## Présentation du versement

Le versement 130W a été créé à la suite du classement du 31W<sup>1</sup> supposé être un versement d'archives de la Préfecture de la Somme portant sur l'enseignement. En classant les documents de ce dernier, il est apparu clairement qu'ils étaient issus de plusieurs services producteurs. Afin de respecter le cadre de classement des Archives départementales, chaque service producteur doit faire l'objet d'un versement distinct. Les documents issus de la Préfecture, majoritaires, sont restés dans le versement 31W. En revanche les registres matricules et d'appel des écoles de garçons d'Ault, de Roisel et de Rubempré, ainsi que l'école de filles de cette dernière commune ont fait l'objet de la création des versements spécifiques : 108W, 109W, 110W et 111W. C'est aussi le cas pour l'école Saint-Pierre d'Amiens, dont les fiches de renseignements des élèves ont donné lieu à la création du versement 129W. Des documents produits par l'Inspection académique ont également été mélangés avec ceux de la Préfecture. Il est difficile de dire si ce sont les archivistes qui les ont réunis ou si cela est dû au fait que ces deux institutions aient partagé les mêmes locaux entre 1955 et 1963. Des archives auraient pu être oubliées lors du déménagement de l'Inspection académique au 5 mail Albert Ier à Amiens en 1963. Elles auraient été versées par la suite en même temps que celles de la Préfecture. Le versement 130W a donc été créé pour les documents de l'Inspection académique.

Ce versement est constitué principalement des affaires générales gérées par l'Inspection académique entre 1936 et 1957 et d'un dossier sur le lycée de jeunes filles d'Amiens (1939-1958).

Le cadre de classement des Archives départementales précisant que la série W débute au 10 juillet 1940, les dossiers antérieurs à cette date ont été reclasés dans la sous-série 1T (enseignement général 1790-1940). Néanmoins, pour des questions évidentes de cohérence, certains documents plus anciens ont été conservés au sein de ce versement en raison de leur lien direct avec des dossiers contemporains postérieurs à 1940.

L'importance matérielle du versement est de 1 mètre linéaire. Il est composé de 60 articles.

## L'inspecteur d'académie et l'Inspection académique

Le nom d'inspecteur d'académie apparaît pour la première fois dans le décret organique du 17 mars 1808, pris en application de la loi du 10 mai 1806 qui crée l'Université impériale et divise le territoire en autant d'académies qu'il existe de Cours d'appel. À la tête de chaque académie est nommé un recteur assisté par un inspecteur d'académie. Le texte stipule que les recteurs « feront inspecter et surveiller, par les inspecteurs particuliers des académies, les écoles, et surtout les

---

<sup>1</sup>Se référer à l'introduction de l'instrument de recherche du 31W et aux sources complémentaires.

collèges, les institutions et les pensions » (art. 98). La circulaire du 1<sup>er</sup> février 1810 relative aux attributions et devoirs des inspecteurs d'académie, précise ses véritables fonctions : il a la charge du bon fonctionnement des établissements et pour cela il doit procéder à des visites régulières pour surveiller le personnel, les élèves, et la discipline. La charge est lourde et les inspecteurs ne peuvent pleinement s'occuper des écoles primaires. En 1835, de manière à impulser sa politique en faveur du premier degré, François Guizot, ministre de l'Instruction publique, crée le corps des inspecteurs primaires.

La loi du 14 juin 1854 sur l'instruction publique modifie totalement le paysage administratif de l'éducation. Le nombre d'académies passe de quatre-vingt-six à seize. L'académie de la Somme est supprimée<sup>2</sup> et dépend désormais de celle de Douai (qui deviendra académie de Lille après transfert du siège en 1887). Parallèlement une nouvelle institution départementale voit le jour : l'inspection académique. La loi précise à nouveau les missions de l'inspecteur d'académie : sous l'autorité du préfet, il instruit les affaires relatives à l'enseignement primaire du département, sous l'autorité du recteur, il dirige l'administration des collèges et lycées. » (art.9). Son rôle va s'accentuer avec l'ordonnance du 20 novembre 1944 qui retire au préfet son pouvoir sur les personnels de l'enseignement primaire à son profit. L'inspecteur d'académie prépare le mouvement départemental et le recteur signe l'arrêté collectif de mutation.

Avec les mesures de déconcentration, la charge de l'inspecteur d'académie ne va cesser de s'étendre. Le décret du 11 juillet 1979 précise que les inspecteurs d'académie sont les directeurs des services départementaux de l'éducation. Ils ont désormais pouvoir sur « l'ouverture et la fermeture des écoles et classes des enseignements pré-élémentaire, élémentaire et spécial », et décident de « l'implantation des emplois d'instituteurs mis à la disposition du département ».

L'Inspection académique est devenue progressivement une direction départementale en charge du personnel et de l'enseignement du primaire et du secondaire. L'inspecteur d'académie est, sous la responsabilité du recteur, le véritable responsable de proximité du ministère de l'Éducation nationale.

## Présentation du contenu et mode de classement

Le versement 130W est une source importante pour comprendre le fonctionnement de l'inspection académique. Ces documents traitent de la gestion du personnel pendant la Seconde Guerre mondiale et à la Libération mais aussi des affaires plus générales jusqu'en 1957.

---

<sup>2</sup> Il faudra attendre le décret n°64-525 du 9 juin 1964 qui institue l'académie d'Amiens pour voir de nouveau une académie en Picardie.

La gestion des affaires scolaires en période de guerre étant bien différente de celle en période de paix, il a été décidé de classer séparément les dossiers s'y rapportant. Les lois qui sont instituées sous le régime de Vichy, la gestion du personnel et même celle des établissements présentent de fortes particularités. Après la guerre, il faut réparer les mesures vexatoires qui ont été commises à l'encontre des personnels. Les instituteurs victimes de mesures arbitraires sont réintégrés, les institutrices jugées trop âgées pour enseigner sont invitées à reprendre leur poste. L'administration doit faire face à un afflux considérable de dossiers à régler le plus rapidement possible. L'inspection académique souhaite rétablir une relation de confiance avec son personnel qui a été dévasté par les règles en vigueur en cette période de troubles.

La deuxième partie du classement montre les différentes missions de l'inspection académique. Elle doit rendre compte de son action à l'académie, et pour cela une grande partie de son travail consiste à établir des statistiques. Ces données permettent de prévoir des ouvertures et des fermetures d'écoles, les mouvements des instituteurs, mais aussi d'établir les besoins financiers de l'éducation dans le département. La gestion du personnel reste le plus gros travail de cette administration. Comme son nom l'indique, l'inspection académique inspecte. Elle doit contrôler son personnel pour s'assurer que l'enseignement dispensé est conforme aux attentes des programmes mis en place par le ministère de l'Éducation nationale. Elle doit être aussi garante de la réussite des élèves. Elle organise le certificat d'études primaires. Lors des remises de prix dans le second degré, l'inspecteur d'académie a un droit de regard sur l'organisation des cérémonies et choisit les personnes qui peuvent présider. Le rôle de l'inspection académique est aussi large que les missions du ministère dont elle dépend mais s'arrête aux limites du département.

La dernière partie du classement concerne le lycée de jeunes filles d'Amiens<sup>3</sup>. L'Inspection académique semble avoir alimenté un dossier sur cet établissement pendant plusieurs décennies. Cela a dû être le cas pour d'autres grands établissements comme le lycée de garçons et les écoles normales mais ceux-ci ne sont pas parvenus jusqu'aux Archives départementales. Les documents<sup>4</sup> sur le lycée de jeunes filles sont classés par thèmes, ce qui reflètent parfaitement le fonctionnement du lycée entre 1939 et 1958. Il est à noter que d'autres documents concernant cet établissement se trouvent à d'autres endroits du classement. En effet, afin de respecter l'organisation de l'Inspection académique, aucune pièce n'a été ajoutée au dossier propre au lycée et les pièces classées initialement avec les autres écoles dans des dossiers généraux le sont restées.

---

<sup>3</sup> Le lycée de jeunes filles prendra le nom de Madeleine Michelis en 1975.

<sup>4</sup> Les documents concernant la période moderne sont rangés sous la cote 99T397357 .

## **Communicabilité**

Il convient de rappeler que selon les termes du Code du patrimoine, les archives publiques sont communicables de plein droit, sauf application de délais spéciaux. Certains documents de ce versement contenant des informations relatives à la protection de la vie privée, et aux affaires judiciaires, sont soumis respectivement à un délai de communicabilité de cinquante ans, soixante-quinze ans ou cent ans, à compter de la date du document le plus récent inclus dans le dossier.

# BIBLIOGRAPHIE

---

*Annuaire statistique et administratif de la Somme*, Amiens imprimerie du Courrier Picard, 1940-1966. **Cote ADS 30 REV 96 à 111**

*Deux cents ans de rectorat pour l'académie d'Amiens*, C.R.D.P., 2009. **Cote ADS BR 3683**

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE *La place et le rôle des inspecteurs d'académie et des services départementaux dans l'administration, le pilotage et l'animation de l'Éducation nationale* [rapport disponible sur <http://media.education.gouv.fr/file/69/3/2693.pdf>]

POUCET (Bruno) *L'Académie d'Amiens : une académie en devenir*, encrage édition, 2015. **Cote ADS 4°2542**

PROST (Antoine) *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, Tome IV, Perrin, 2004. **Cote ADS 8°4040/4**

## Textes officiels

- Loi du 10 mai 1806 portant sur la création de l'Université impériale
- Décret du 17 mars 1808 portant sur l'organisation de l'université
- Circulaire du 1<sup>er</sup> février 1810 relative aux attributions et devoirs des inspecteurs d'académie
- Loi du 14 juin 1854 relative à l'instruction publique
- Loi du 11 octobre 1940 relative au travail féminin
- Ordonnance du 20 novembre 1944 relative à la nomination des instituteurs publics
- Décret du 11 juillet 1979 portant délégation de pouvoirs aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation

# SOURCES COMPLEMENTAIRES

---

## Archives départementales de la Somme

Versements issus du 31W initial :

- 31W Fonds de la préfecture : affaires scolaires et culturelles 1918-1971
- 108W École primaire de garçons d'Ault : registres d'appel, 1941-1951.
- 109W École primaire de garçons de Roisel : registre matricule, 1919-1956.
- 110W École primaire de garçons de Rubempré : listes d'élèves et registres d'appel, 1924-1952.
- 111W École primaire de filles de Rubempré : registres d'appel, 1941-1950.
- 129W École Saint-Pierre d'Amiens : fiches de renseignements des élèves

## Séries modernes

Les affaires scolaires pour la période 1800-1940 sont classées dans la sous-série 1T. Elles contiennent notamment des dossiers d'instituteurs. Il convient de se rapprocher de l'instrument de recherche de cette sous-série.

## Inspection académique

- 1163W Inspection académique : statistiques, 1976-1982.
- 1229W Inspection académique : dossiers d'instituteurs nés avant 1900.

## Lycée de jeunes filles

- 99O3887 Dossiers d'administration communale, 1838-1939
- 10R39 Dossiers de dommages dus à la Première Guerre mondiale
- 99T397357 Gestion administrative, 1907-1939
- 959W20 Trésorerie générale de la Somme : comptes de gestion, 1960
- 960W190 Préfecture de la Somme : délibérations communale sur les travaux, 1941-1967
- 1272W312, 325 Direction de l'équipement : dommages de guerre, dossiers de travaux, 1945-1965.

## PLAN DE CLASSEMENT

### **Gestion du personnel sous le régime de Vichy et à la Libération**

- Traitements et carrières des instituteurs pendant la Seconde Guerre mondiale
- Épuration et réintégration des enseignants démissionnaires d'office

### **Administration générale**

- statistiques
- gestion financière
- personnel
- élèves

### **Lycée de jeunes filles d'Amiens**

- administration
- fonctionnement
- personnel
- enseignement
- élèves
- locaux

# Répertoire numérique détaillé

## Gestion du personnel sous le régime de Vichy et à la Libération

### Traitements et carrières des instituteurs pendant la Seconde Guerre mondiale

- 130W1** Traitement : textes officiels (1941-1943), demande de renseignements sur la majoration d'ancienneté en zone occupée (1941), motifs d'indemnisation des instituteurs ayant quitté leur poste pendant la guerre (1944), réclamations (1947). 1941-1947
- 130W2-3** Retraite
- 130W2** Admission : propositions, demandes des états de services militaires des instituteurs par la direction de la comptabilité du ministère de l'Éducation nationale, correspondances.  
*Les demandes d'état de service militaire sont classées par ordre alphabétique.* 1941-1942
- 130W3** Maintien en fonction : liste des instituteurs et institutrices maintenus en poste jusqu'à nouvel ordre (1942), arrêtés de mise à la retraite annulés (1942), demande de non cessation d'activité par Madame Séqueval institutrice à Long (1941). 1941-1942
- 130W4-7** Instituteurs victimes des lois d'exception 1942-1947
- 130W 4-6** Loi du 11 octobre 1940 (article 8) relative à la mise à la retraite des femmes de plus de 50 ans. 1942-1945
- 130W4** Régularisation de la situation des institutrices : listes nominatives, procès-verbal de la commission de réintégration, circulaires ministérielles, correspondances.  
*Ce dossier contient un exemplaire du Manuel général de l'Instruction primaire du 24 mars 1945.* 1942-1945
- 130W5** Propositions de reprise d'activités : accords, refus, listes nominatives, dossiers des cas particuliers, correspondances.  
*Les réponses sont classées par ordre alphabétique.* 1942-1945
- 130W6** Réclamations : correspondances.  
*Classement par ordre alphabétique.* 1944
- 130W7** Réintégration des fonctionnaires victimes de mesures arbitraires : textes officiels, listes du personnel réintégré, notes au ministre de l'Éducation nationale, notices individuelles, arrêtés, réclamations, correspondances.  
*Ce dossier, classé par ordre alphabétique, contient le Bulletin officiel de l'Éducation nationale du 14 décembre 1944.* 1944-1947

- 130W8** Collaboration : renseignements sur les instituteurs de la Somme ayant été sanctionnés, liste nominative, notice individuelle, révocation, correspondances, notes. 1944-1945

## Administration générale

### Statistiques

- 130W 9-16** Rapport annuel au conseil académique de Lille : rapports des chefs d'établissements d'enseignement secondaires publics et privés, des cours complémentaires publics et privés, des écoles de métiers et des écoles normales, tableaux des effectifs, résultats aux examens, synthèses de l'inspecteur d'académie de la Somme, correspondances. 1948-1957
- 130W9** Année 1947-1948  
*Contient uniquement le rapport général réalisé par l'inspecteur académique des Ardennes et les chiffres des résultats d'examens.*
- 130W10** Année 1949-1950  
*Les données sont récupérées pour la rédaction du rapport départemental envoyé à l'inspecteur d'académie de l'Aisne.*
- 130W11** Année 1951-1952  
*Les données sont récupérées pour la rédaction du rapport départemental envoyé à l'inspecteur d'académie des Ardennes.*
- 130W12** Année 1952-1953  
*Les données sont récupérées pour la rédaction du rapport départemental envoyé à l'inspecteur d'académie du Pas-de-Calais.*
- 130W13** Année 1953-1954  
*Ce dossier contient les synthèses sur l'enseignement dans l'Aisne, les Ardennes, le Nord et le Pas-de-Calais, le projet prévisionnel du rapport annuel synthétisé par l'inspecteur d'académie de la Somme.*
- 130W14** Année 1954-1955  
*Les données sont récupérées pour la rédaction du rapport départemental envoyé à l'inspecteur d'académie de l'Aisne. Le dossier contient uniquement les statistiques du collège mixte d'Abbeville, du collège de garçons d'Albert, du lycée de jeunes filles d'Amiens, du collège mixte de Corbie, et du lycée mixte de Péronne.*
- 130W15** Année 1955-1956  
*Les données sont récupérées pour la rédaction du rapport départemental envoyé à l'inspecteur d'académie du Nord. Le dossier contient uniquement les statistiques du lycée de jeunes filles d'Amiens.*
- 130W16** Année 1956-1957  
*Les données sont récupérées pour la rédaction du rapport départemental envoyé à l'inspecteur d'académie de l'Aisne (?). Le dossier contient uniquement les statistiques du lycée de la cité scolaire d'Amiens<sup>5</sup>.*

<sup>5</sup>Il s'agit de l'ancien lycée de garçons d'Amiens devenu mixte à son installation à la cité scolaire, et qui prendra le nom de lycée Louis Thuillier.

**130W17** Année 1957-1958

*Les données sont récupérées pour la rédaction du rapport départemental envoyé à l'inspecteur d'académie des Ardennes. Le dossier contient uniquement les statistiques récapitulatives pour les cours complémentaires publics et les établissements secondaires publics.*

**Gestion financière**

Établissements scolaires techniques et du second degré. – Gestion financière : situations statistiques bisannuelles, états de l'organisation des services à la charge du budget de l'enseignement du second degré, listes nominatives de personnel indiquant le service hebdomadaire de chaque fonctionnaire, circulaires, correspondances.

1948-1952

**130W18** Année scolaire 1948-1949

**130W19** Année scolaire 1949-1950

*Ce dossier contient également la liste nominative du personnel des écoles normales d'Amiens.*

**130W20** Année scolaire 1950-1951

**130W21** Année scolaire 1951-1952

**Personnel**

**130W22** Gestion administrative. – Fiche signalétique indiquant les états de service de monsieur Paul Andrieux.

1936

**130W 23-26** Personnel du second degré et instituteurs détachés. – Avis hiérarchiques annuels : notices individuelles des agents, listes nominatives, instructions, correspondances.

*Concerne le personnel des collèges de jeunes filles et de garçons d'Abbeville, du collège de garçons d'Albert, des lycées de jeunes filles et de garçons d'Amiens, du collège moderne de Corbie, du collège mixte de Péronne (annexe du lycée de garçons d'Amiens à Péronne)<sup>6</sup>.*

1948-1953

**130W23** Année scolaire 1948-1949

*Sauf pour le personnel de l'annexe du lycée de garçons d'Amiens.*

**130W24** Année scolaire 1949-1950

*Sauf pour le personnel de l'annexe du lycée de garçons d'Amiens.*

**130W25** Année scolaire 1950-1951

**130W26** Année scolaire 1951-1952

*Ce dossier contient la notice individuelle d'un enseignant du collège de Corbie pour l'année scolaire 1952-1953.*

**130W27** Candidates au CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) : emplois du temps, correspondances.

1951

---

<sup>6</sup>Le collège mixte de Péronne est annexé au lycée de garçons d'Amiens en 1950.

<b>130W28</b>	Santé. – Visite médicale des nouveaux professeurs : notes des directrices du collège moderne et du lycée de jeunes filles d'Amiens.	1945-1946
<b>130W29</b>	Retraites. – Admissions : textes officiels, listes des fonctionnaires atteints par la limite d'âge, propositions, listes nominatives, retrait de demande d'admission, correspondances. <i>Les listes des années 1946 et 1947 sont manquantes. Ce dossier est classé par ordre chronologique.</i>	1945-1950
<b>130W30</b>	Réintégration. – Reprise après congés de longue durée : accord du ministre de l'Éducation nationale.	1953

## Élèves

### Diplômes

<b>130W 31-35</b>	Certificat d'études primaires. – Résultats : procès-verbaux nominatifs des personnes admises ou éliminées par cantons. <i>Les registres contiennent des demandes de dispenses d'âge, des attestations de réussite et de la correspondance.</i> <i>Les années scolaires 1941-1942, 1943 à 1945, 1946 à 1949 et 1950 à 1954 sont lacunaires.</i>	1940-1955
<b>130W31</b>	Année scolaire 1940-1941	
<b>130W32</b>	Année scolaire 1942-1943	
<b>130W33</b>	Année scolaire 1945-1946	
<b>130W34</b>	Année scolaire 1949-1950	
<b>130W35</b>	Année scolaire 1954-1955	
<b>130W36</b>	Distribution des prix. – Cérémonies pour l'année scolaire 1950-1951 : invitations à destination de l'inspecteur d'académie, propositions de présidence des cérémonies, informations sur les lieux et dates, choix des personnalités invitées à prononcer un discours, validation des discours par l'inspecteur d'académie, émargements des fonctionnaires présents, correspondances. <i>Ce dossier concerne les distributions de prix du collège de garçons d'Abbeville, du collège de jeunes filles d'Abbeville, du collège moderne d'Albert, du collège moderne de Corbie, du lycée de garçons d'Amiens et son annexe à Péronne, et du lycée de jeunes filles d'Amiens.</i>	1951

## **Lycée de jeunes filles d'Amiens**

### **Administration**

- 130W37** Création du petit lycée. - Accord entre l'État et la ville d'Amiens : convention, avis de transmission du traité constitutif transformant le collège moderne de jeunes filles situé 5, rue Puvis de Chavanne, en petit lycée de jeunes filles d'Amiens, correspondances (1947-1948). Conflits entre les directrices du petit et du grand lycée : réclamations au maire et à l'inspecteur d'académie, correspondances (1947-1952). 1947-1952
- 130W38** Classement de l'établissement : liste hiérarchisée des établissements du second degré dans la Somme. 1951
- 130W39** Association des parents d'élèves : réclamations. 1946-1949

### **Fonctionnement**

- 130W40** Comptabilité : autorisations de prélèvements, demandes de crédits, subventions, bons d'exercice, annonces des budgets accordés, correspondances. 1941-1952
- 130W41** Matériel. - Prise en charge du matériel de l'ancienne école normale d'institutrices d'Amiens : correspondances (1941). Achat : demandes de subventions, crédits accordés, liste de commandes, correspondances (1941-1952). 1941-1952

### **Personnel**

- 130W42** Promotions : arrêtés de titularisation, arrêtés de passage à l'échelon supérieur. 1944-1952
- 130W43** Temps de travail. - Répartition : emplois du temps par classe et par enseignants (1957-1958), propositions pour le maintien de service en périodes de vacances scolaires (1948-1951). Application de la circulaire du 1<sup>er</sup> décembre 1950 sur les maxima de services : correspondance entre la directrice de l'établissement et l'inspecteur d'académie (1950). 1948-1958
- 130W44** Manque de personnel : demandes de remplacement, correspondances, coupure de presse. 1944-1948
- 130W45** Indemnités pour difficultés exceptionnelles : pétition, état des indemnités, demandes individuelles, réclamations correspondances. 1941-1948
- 130W46** Agents de service : circulaires, arrêtés, demandes de création de poste, correspondances. 1941-1952

### **Enseignement**

- 130W47** Classes primaires. – Organisation des cours : correspondances. 1943-1947

- 130W48** Classes nouvelles. – Gestion : proposition de formation pour les enseignants, réponse au questionnaire sur les travaux manuels éducatifs, bilans, décisions de suppression de classes, correspondances. 1946-1952
- 130W49** Sections moderne et classique. – Répartition des effectifs : réclamation d'un parent d'élève, note de la directrice à l'inspecteur d'académie, chiffres de l'évolution du nombre d'élèves en section classique, instructions sur les inscriptions délivrées par la directrice du lycée à la directrice du petit lycée. 1950-1952
- 130W50** Éducation sportive : subventions pour l'aménagement d'un terrain de sport (1942), contrôle médical de l'aptitude des élèves (1946), résultats sportifs des compétitions (1947). 1947
- 130W51** Langues vivantes : demandes de brochures pour les enseignants. 1951

### Élèves

- 130W52** Travaux d'élèves. – Publication du journal « *Notre lycée* » : n°3 de février 1939 et n°5 d'avril 1939. 1939
- 130W53** Admission et redoublement. – Réclamations des parents : notes de la directrice, rapports de l'inspecteur d'académie, assignation en justice. *Ce dossier est classé par affaires.* 1947-1951
- 130W54** Distribution des prix. – Organisation : invitations, choix de la présidence, émargements des fonctionnaires présents, correspondances. 1947-1952
- 130W55** Activités périscolaires : informations signalées à l'inspecteur d'académie. 1949
- 130W56** Décès d'une élève : information signalée à l'inspecteur d'académie. 1950
- 130W57** Bourses attribuées par la Société nationale des chemins de fer français. – Réclamations : lettre de Louis Prot, député-maire de Longueau au ministre de l'Éducation nationale, note de l'inspecteur d'académie au recteur. 1951

### Locaux

- 130W58** Utilisation des locaux scolaires et des logements de fonction. - Réquisitions et attributions : correspondances. 1943-1952
- 130W59** Travaux d'aménagement d'un demi-internat : demandes d'ouverture, devis, extraits du registre aux délibérations de la commune d'Amiens, subventions, pétition, correspondances. 1943-1952
- 130W60** Réfection d'un panneau décoratif réalisé par Monsieur Anders Osterlind<sup>7</sup> : réclamation de l'artiste, correspondances. 1951-1952

<sup>7</sup> Commande passée par l'État à l'artiste en 1939.

### **Table de concordance**

<b>Anciennes cotes</b>	<b>Nouvelles cotes</b>
31 W 26	130 W 23
31 W 27	130 W 24
31 W 28	130 W 25
31 W 29	130 W 26
31 W 30	130 W 11-17
31 W 31	130 W 1-8, 22, 29-30
31 W 33	130 W 43
31 W 36	130 W 27-28, 37-52, 54-60
31 W 37	130 W 53
31 W 38	130 W 18-21
31 W 39	130 W 9-10
31 W 69	130 W 36
31 W 70	130 W 31
31 W 71	130 W 32
31 W 72	130 W 33
31 W 73	130 W 34
31 W 74	130 W 35